

« S. S. » NOIRS

Bien que le rapport n'en fasse pas mention, il est un fait bien connu que la plus grande partie de la police employée contre les Mau Mau est recrutée parmi d'autres tribus que les Kikuyus et que ces policiers sont incités par leurs officiers européens à accomplir leur tâche dans l'esprit de vendetta de tribu à tribu. C'est, par conséquent, pure hypocrisie que d'accuser « les couches inférieures de la police » sans condamner le système entier de l'administration coloniale qui est en fait responsable du recrutement et de l'entraînement de la police africaine **POUR EN FAIRE UN INSTRUMENT DE TERREUR CONTRE LA POPULATION CIVILE AFRICAINE.**

Ceci n'est pas seulement vrai pour le Kenya, mais pour la plupart des colonies africaines. Ces « S.S. » sont partout considérés comme des ennemis du peuple et des chiens de garde de la domination étrangère. Et comme tels, ils jouissent de la licence sans frein de pratiquer la violence, la corruption et la concussion. Les choses en sont arrivées à un tel point que le chef de la police a été révoqué et que le chef de la police de la Cité de Londres, le colonel Young, a été chargé de réorganiser les forces de police. Le colonel Young a accompli une mission semblable en Malaisie l'année dernière.

LES GAINS DE LA VIOLENCE

Quoi que les lecteurs du rapport puissent penser des atrocités attribuées aux Mau Mau, dont les détails ont été effacés, le fait demeure qu'il en est résulté un bien positif en ce que précisément leurs méthodes de violence ont accompli ce que d'autres Africains n'ont pas réussi à faire. **ELLES ONT FORCÉ UNE COMMISSION PARLEMENTAIRE A RECONNAITRE LES VÉRITABLES GRIEFS DE LEURS CONCITOYENS, Y COMPRIS DE CEUX DESIGNÉS COMME « KIKUYUS LOYAUX ».** Car, eux aussi font partie des cinq millions d'Africains dont les besoins économiques

politiques et sociaux ont été jusqu'ici ignorés par les autorités blanches au Kenya et à Londres.

Les choses étant ainsi, l'une des plus graves accusations que l'on peut porter contre le gouvernement colonial tel qu'il est pratiqué dans des territoires comprenant plusieurs races, comme le Kenya, est qu'il est si répressif que, à moins que les Africains ne recourent à l'action directe, leurs maîtres refusent tout simplement de reconnaître leurs griefs — et encore bien moins d'y faire droit. Ceci est confirmé par les révélations contées dans le rapport.

RECONNAISSANCE TARDIVE

Tous les problèmes mentionnés par la délégation — pénurie de terre, barrière raciale, absence d'éducation bas salaires, absence de sécurité sociale, absence de représentation politique, etc., etc. ont été souvent portés à l'attention du gouvernement du Kenya et du ministère des colonies. Mais au lieu de s'en entretenir avec sympathie avec les chefs reconnus du peuple, ces derniers ont été invariablement taxés injurieusement de « dangereux agitateurs » et de « fauteurs de troubles à demi civilisés ».

Peu de choses ou rien n'a été fait, même par les gouvernements travaillistes, après la fin de la guerre pour remédier aux torts infligés aux Africains souffrant depuis si longtemps. Si on l'avait fait, les difficultés actuelles au Kenya auraient pu être évitées.

Kenyatta (1) a passé plus de seize ans

en Grande-Bretagne pendant lesquels il a présenté plusieurs pétitions aux ministres des colonies, tant tory que socialistes et soumis plusieurs memoranda aux commissions royales chargées d'examiner les problèmes de la terre au Kenya.

En dépit de promesses répétées de réformes agraires basées sur les recommandations des commissions Hilton Young et Morris Carter, la pénurie de terre en Afrique fut ignorée et on laissa les choses aller de mal en pis.

Au moment où éclata la révolte Mau Mau, 41.000 KM.2 DE TERRE AVAIENT ÉTÉ ALIENES A 2.000 COLONS EUROPÉENS. DONT BEAUCOUP ÉTAIENT DES OFFICIERS EN RETRAITE DE L'ARMÉE BRITANNIQUE ET MEMBRES DE LA VIEILLE ARISTOCRATIE TERRIENNE ET DE FAMILLES FÉODALES.

CHASSÉS DE LA TERRE

Un des plus anciens colons est Lord Delamere qui le premier acquit la meilleure terre au pays Kikuyu. IL OBTINT

DES PLANTATIONS DE PLUS DE 40 000 HECTARES.

D'autres aristocrates, tels que Lord Francis Scott, oncle de la duchesse de Gloucester, et le comte de Plymouth obtinrent à eux deux environ 140.000 hectares. Le fils du duc d'Abereorn acquit un domaine de 12.000 hectares tandis que

(1) Leader du peuple du Kenya ; voir *Quatrième Internationale* (1952) : « Nous avons connu Jomo Kenyatta » (note de la rédaction).